Conditions d'utilisation

ADMISSIBILITÉ

Le concours GRANDS PRIX DU DESIGN s'adresse aux professionnels et étudiants ainsi qu'aux développeurs, entrepreneurs, manufacturiers et clients ayant fait appel à ceux-ci pour leurs projets et produits, et ce, dans plusieurs disciplines.

Disciplines

- Architecture
- Design d'intérieur
- Construction & Immobilier
- Produit
- Communication & Design de marque
- Paysage & Territoires
- Art & Photographie

Projets & Produits

Les projets soumis doivent être réalisés ou en cours de réalisation et les produits soumis doivent être disponibles sur le marché, à l'exception des soumissions dans les catégories de présentation de concepts.

Les projets achevés ne doivent pas l'être depuis plus de trois (3) ans, ou de cinq (5) ans en ce qui a trait aux projets de design urbain, d'architecture de paysage et d'aménagement paysager.

Citoyens du monde

Du Québec à l'international
Créé en **2007** à Montréal, avec pour mission la reconnaissance de l'excellence des designers et architectes qui ont su se démarquer par une pratique exemplaire, le concours a été pendant 13 ans ouvert exclusivement aux firmes et professionnels ayant une place d'affaires au Québec. **Depuis 2020, le GRANDS PRIX DU DESIGN est entièrement ouvert à l'international !**

Les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus.

PROCÉDURES DE PRÉSENTATION ET DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

L'inscription est possible **uniquement en ligne**. Il est important d'y insérer et d'y indiquer le maximum de renseignements possibles (textes et photos, documents). Ces renseignements et documents serviront aux membres du jury et seront publiés sans vérification préalable, entre autres sur le site INT.design, et en ce qui a trait aux lauréats, dans nos communications avec les médias et dans les numéros spéciaux du magazine INTÉRIEURS consacrés aux lauréats GRANDS PRIX DU DESIGN.

Vous pouvez quitter et revenir compléter ou modifier votre dossier de candidature et vos documents numériques en tout temps jusqu'à la date de clôture des candidatures.

N'oubliez pas d'enregistrer avant de quitter ou **de changer de section**.

Étapes de dépôt d'un dossier de candidature sur le portail en ligne :

1

Créez gratuitement votre compte sur la plateforme **INT.design.**

2

Connectez-vous à votre compte en inscrivant votre courriel et votre mot de passe et soyez dirigé à votre **tableau de bord.**

3

Choisissez **Inscription GRANDS PRIX DU DESIGN** puis cliquez sur Participer → dans le bandeau : **GRANDS PRIX DU DESIGN.**

4

Choisissez :

Soumettre un nouveau projet +.

5

Commencez l'inscription en entrant les informations sur la **firme** qui soumet le(s) projet(s) ou produit(s), puis cliquez sur le bouton Soumettre un projet →.

6

Choisissez **la discipline** dans laquelle vous voulez soumettre votre projet ou produit et cliquez sur le bouton Étape suivante →.

7

Entrez les **informations sur votre projet ou produit.** Vous devrez remplir un formulaire par projet/produit soumis et choisir la(les) catégorie(s) qui vous intéresse(nt).
Un projet peut être soumis dans plus d'une catégorie. Une fois tous les champs remplis, cliquez sur le bouton Étape suivante →.

8

Procédez au paiement en cliquant sur Payer maintenant,
ou choisissez :
Soumettre un nouveau projet afin de faire un seul paiement pour tous vos projets/produits,
ou choisissez :
Enregistrer et payer plus tard si vous désirez quitter le portail et revenir payer votre (vos) inscription(s) à un autre moment.

Attention : c'est la date du paiement et non la date de l'inscription qui détermine le tarif. Dans tous les cas, prenez note que vous devez procéder au paiement avant de pouvoir déposer vos supports numériques.

9

Une fois le paiement complété, vous avez jusqu'à la **date finale** des candidatures en ligne pour déposer ou modifier les renseignements et les supports numériques de vos projets et/ou produits.

Notez qu'une fois le paiement de votre projet effectué, il sera impossible de modifier ou supprimer la ou les catégorie(s) choisie(s). Dans le cas où vous voudriez ajouter une catégorie, il vous faudra resoumettre votre projet comme si c'était un nouveau projet.

Pour déposer vos supports numériques, y apporter des modifications ou des ajouts, choisissez « **Mes projets** » dans le menu de gauche du site d'inscription et cliquez sur le mot « **Finaliser** » ou « **Modifier** » situé au côté du projet ou produit pour lequel vous voulez ajouter ou modifier de l'information ou des supports numériques.

Dépôt des supports numériques de votre projet

Images de qualité professionnelle, libres de droits, en format JPEG + 300 dpi et sans logo ni texte.
Documents supplémentaires en format Word ou PDF.

› Concepteur(s) du projet

Pour chaque concepteur :
Nom du concepteur, photo et crédit photo.
+
Si votre firme est éligible au prix de la relève, cv ou bio du (des) concepteur(s). (requis si éligible)

Dépôt des supports numériques de votre projet (suite)

› Images du projet

Jusqu'à 10 photos* du projet/produit. **3 à 5 photos (par catégorie) doivent être en 300 dpi pour un format de 8 à 12 pouces** et bien représenter votre projet/produit (elles serviront pour la parution dans le magazine INTÉRIEURS si votre projet est Lauréat) ; (requis)

*Pour certaines catégories, il vous sera suggéré d'ajouter des filtres à vos photos afin de leur donner une meilleure visibilité dans le moteur de recherche de la section Inspirez-vous du site INT.design. Cette démarche est facultative, mais apportera à votre firme et à vos fournisseurs, une visibilité hors pair. (facultatif)

› Document(s) supplémentaire(s)

Tout autre document supplémentaire jugé pertinent (plan d'aménagement, dessin technique, rendus finaux, coupe et élévation, représentation tridimensionnelle, plan d'implantation, cahier de charge, PDF multipage, vidéo explicative.) ; (facultatif)

› Textes explicatifs du projet

Textes explicatifs du projet/produit, un pour votre promotion et un (différent si désiré) pour les jurys, de 3 500 caractères maximum espace compris en français et en anglais (requis)

- Votre texte promotionnel sera véhiculé dans nos communications et sur le site web du concours.
- Pour ce qui est de votre texte pour le Jury, la description de projet devrait décrire entre autres : les objectifs et la manière dont ils ont été atteints, les défis de conception, les innovations technologiques et/ou matérielles, l'impact social et environnemental et pour les produits : les dimensions, les matériaux, les techniques de fabrication, le processus de fabrication. Veuillez-vous référer aux critères d'évaluation du jury afin de concevoir une percutante description de projet.

10

Visualisation, validation et finalisation de l'inscription : cliquer sur le bouton **Visualiser le projet** et si tous les renseignements sont à votre satisfaction, il est maintenant temps de choisir le bouton **Finaliser mon inscription**.

Même après avoir finalisé votre inscription, vous pouvez revenir à tout moment pour ajouter, retirer ou modifier des renseignements ou documents numériques, et ce, jusqu'à la date de clôture des inscriptions en ligne en cliquant sur **Modifier** au côté du nom de votre projet.

BONNE CHANCE !

DATES ET TARIFS

- Votre soumission doit être complétée avant la date finales indiquée dans la section **dates limites & tarifs** du site Web du concours.
- Il y a différents tarifs qui s'appliquent selon (1) *la date à laquelle vous faites votre inscription*, (2) *la catégorie et le statut du candidat* (professionnel, photographe, artiste ou étudiant), (3) *le nombre de projets ou produits soumis* et (4) *le nombre de catégories dans lequel le projet ou produit est soumis*.
- Pour bénéficier des tarifs réduits, vous devez procéder au paiement avant la date limite du tarif réduit. Vous aurez ensuite jusqu'à la date finale des inscriptions pour fournir l'ensemble de vos documents et compléter l'inscription.
- Les montants sont inscrits en dollars américains (USD), mais les résidents du Canada se verront appliquer une facturation en dollars canadiens (CAD). Les résidents du Canada devront aussi défrayer les coûts reliés aux taxes qui diffèrent d'une province à l'autre.
- En plus de l'inscription et du paiement en ligne, les candidats doivent télécharger les éléments spécifiés sur le formulaire d'inscription, et ce, avant la date finale.
- Les candidats qui souhaitent soumettre plus d'un projet peuvent le faire en utilisant un seul compte et en faisant un seul ou plusieurs paiements. Il est possible d'apporter des modifications à la soumission, y compris la modification des descriptions, le remplacement des images, l'ajout de crédits et de documents supplémentaires avant la date finale des soumissions de candidatures en ligne.
- Notez qu'une fois le paiement de votre projet effectué, il sera impossible de modifier ou supprimer la ou les catégorie(s) choisie(s). Dans le cas où vous voudriez ajouter une catégorie il vous faudra resoumettre votre projet comme si c'était un nouveau projet.
- Les inscriptions sont transférées aux membres du jury une fois la date finale d'inscription atteinte. Aucune prolongation ne sera accordée aux dossiers incomplets.

PRIX SPÉCIAUX

Une fois inscrit dans une catégorie, votre projet ou produit est éligible aux Prix spéciaux. Ces derniers sont offerts à moindre coût et ont comme objectif de récompenser des caractéristiques précises d'un projet ou produit.

Pour ces catégories, le jury s'attardera uniquement aux qualités du projet/produit qui ont un rapport et qui sont en lien avec le prix spécial dans lequel il est inscrit.

Votre texte devrait être différent de votre texte général et expliquer en quoi votre projet ou produit s'inscrit dans cette catégorie spécifique. *Comment se distingue-t-il, innove-t-il, démontre-t-il une pratique exemplaire ?*
Exemples :

- Pour le prix spécial - **Architecture + Changement climatique** : *expliquer comment votre projet répond d'une certaine manière aux défis contemporains liés à l'environnement, notamment par une conception résiliente pour les zones sujettes aux inondations, aux ouragans, aux sécheresses, aux feux de forêt et autres catastrophes.*
- Pour le prix spécial - **Petit budget** : *précisez le coût total du projet, en quoi le budget est petit face aux contraintes du projet et quels ont été les moyens pour réduire les coûts totaux de ce projet.*
- Pour le prix spécial - **Collaboration** : *Expliquer quelles ont été les différentes disciplines impliquées dans un objectif de complémentarité pour le développement de votre projet et comment chaque spécialiste conserve la spécificité de ses concepts et méthodes.*

PRIX DU JURY

Les catégories suivantes sont exclusivement réservées au jury. Elles sont sans frais et les participants n'ont pas à s'y inscrire.

› Prix de la relève
Prix décerné à la discrétion de notre jury à un designer ou architecte émergeant, comptant au plus 5 ans d'expérience professionnelle à son actif. Tous les candidats répondants au critère de la relève seront éligibles.
Le gagnant sera sélectionné par le jury parmi les participants éligibles.

› Projets de l'année
Un (1) Coup de cœur du Jury attribué dans chaque grandes catégories de disciplines, toutes catégories confondues.
Les gagnants seront sélectionnés par le jury parmi les Lauréats Or de toutes les catégories de chaque discipline.

› Prix Hommage
Prix décerné à la discrétion de l'organisateur à un designer ou à un architecte qui, au cours de sa carrière, a largement contribué à la reconnaissance et à l'avancement du design.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS

En remplissant, soumettant et payant les frais d'inscription, vous acceptez pleinement et sans réserve toutes les conditions du concours GRANDS PRIX DU DESIGN.
Si vous n'êtes pas en accord avec l'une des conditions mentionnées dans le document actuel, vous ne devriez pas procéder à l'inscription d'un projet ou d'un produit au concours GRANDS PRIX DU DESIGN.

- Les conditions générales peuvent être réviser de temps à autre et la version la plus récente sera toujours affichée sur notre site Web. Si une révision, à notre seule discrétion, est importante, nous vous en informerons. En continuant à accéder ou à utiliser le portail du concours après l'entrée en vigueur des révisions, vous acceptez d'être lié par les conditions révisées.
- À partir du moment où vous créez un compte, l'organisateur se réserve le droit de vous faire parvenir de la correspondance concernant ses concours, ses activités et tout autre nouvelle qu'il juge pertinente. Vous pouvez vous désabonner en cliquant sur « désabonner » au bas de l'une des infolettres. Il est toutefois fortement recommandé de demeurer abonné afin de ne pas manquer l'annonce des lauréats et tout autre renseignement au sujet du concours et de la remise de prix.
- L'organisateur est autorisé à prolonger le délai pour la période d'inscription ou de remise des dossiers numériques.
- L'organisateur est autorisé à changer la date, le lieu et la façon dont les lauréats seront dévoilés.
- L'organisateur est autorisé à modifier les catégories, les renommer, les consolider ou les éliminer. L'organisateur est également autorisé à réaffecter un projet d'un candidat d'une catégorie à une autre s'il le juge pertinent.
- Tous les documents déposés deviennent la propriété de l'organisateur du concours.
- Le dossier de soumission et son contenu peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à des fins éditoriales et à des fins promotionnelles, et ce à travers le monde.
- Tous les renseignements et les documents demandés doivent être fournis avant la date limite. Si une soumission est incomplète alors que la période d'inscription est fermée (c'est-à-dire que les textes, images ou autres documents n'ont pas été téléchargés correctement), votre projet ou produit ne pourra pas être examiné correctement par le jury. L'organisateur ne peut être tenu responsable des conséquences reliées aux dossiers incomplets ou en retard.
- Nous acceptons uniquement les soumissions numériques dûment remplies sur le portail d'inscription en ligne du concours. Les versions imprimées et envoyées par la poste ou par courriel ne sont pas permises.
- DEUX LANGUES OFFICIELLES : Les communications du concours se font toujours dans les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais et les candidatures seront examinées par un jury international. Les textes de votre projet (pour le web et pour le Jury) doivent donc être fournis en français et en anglais. Si vous n'êtes pas confortable avec une des deux langues, nous vous recommandons de faire appel à un expert linguistique ou si ce n'est pas possible vous pouvez utiliser une traduction mécanique disponible gratuitement sur le Web (ex. : deepl.com // translate.google.com // reverso.net...)
- Les inscriptions sont transférées aux membres du jury une fois la date finale d'inscription atteinte. Aucune prolongation ne sera accordée aux dossiers incomplets.
- Dans l'éventualité où un projet ne serait pas retenu par le jury, l'organisateur n'est pas tenu d'offrir une explication à ce sujet.
- L'organisateur n'assume aucune responsabilité envers le participant quant à la perte, la disparition ou la destruction d'un ou de tous les documents contenus dans son dossier de candidature.
- L'organisateur n'assume aucune responsabilité envers le participant quant à la diffusion d'images en mauvaise résolution.
- L'organisateur se réserve le droit de ne pas utiliser ni diffuser des images contenant des logos ou des noms d'entreprises.
- Les crédits photographiques doivent être fournis et clairement identifiés lors du dépôt des photos. Dans le cas où le photographe se réserverait les droits d'auteur des images déposées, une licence signée par celui-ci doit être jointe au dossier autorisant les organisateurs du concours à reproduire, publier, représenter ou diffuser de toute autre manière ces images, quelques soit le support utilisé, aux fins de promotion du concours et de ses lauréats ou à toute autre fin reconnue par la loi. Cette licence non-exclusive doit être accordée aux organisateurs du concours par le photographe, sans frais, sans limites territoriales et pour une durée illimitée.
- Vous devez vous assurer d'inscrire tous les crédits demandés dans le formulaire de participation pour chaque projet présenté.
- L'organisateur du concours ne peut être tenu responsable d'aucun litige pouvant exister entre les professionnels impliqués dans le projet, entre eux ou avec leurs clients.
- L'organisateur du concours ne peut être tenu responsable de l'omission par le candidat ou l'organisateur, d'un individu ou d'une entreprise dans les crédits d'un projet lauréat.
- L'organisateur du concours ne peut être tenu responsable de l'omission d'un crédit photo lors de la promotion d'un projet.
- L'organisateur du concours ne peut être tenu responsable d'aucun litige avec le photographe à la suite de la parution des photos.
- L'organisateur ne donnera aucune rémunération monétaire pour l'utilisation des photos soumises.
- Aucun remboursement ne sera émis en aucune circonstance.
- Le participant est conscient du fait que ni une participation infructueuse ni les conséquences de celle-ci ne peuvent être retenues contre l'organisateur.
- Les candidats peuvent retirer leur participation au concours à tout moment avant que les soumissions soient envoyées au jury. Cependant, les frais d'inscription ne seront pas remboursés en aucune circonstance et reporter votre inscription à une édition ultérieure n'est pas une option.

Propriété intellectuelle et garantie du participant

Le participant certifie et justifie qu'il est le seul et légitime propriétaire des droits de propriété intellectuelle acquis dans la conception soumise. Si une conception/projet/produit a été produite par plus d'une personne, tous les auteurs doivent être jugés inclus dans la soumission par le participant.

Le participant certifie et justifie qu'il est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle et/ou qu'il a le pouvoir de présenter le projet ou produit. Le participant certifie et justifie que le projet ou produit présenté n'enfreint pas ou ne porte pas atteinte à des droits de tiers.

Le participant libère et détient un cadre inoffensif de toutes les revendications, demandes ou causes d'actions qu'il peut avoir par la suite en raison de l'utilisation du design présenté.

En soumettant une inscription, le participant accorde entièrement et sans réserve au concours GRANDS PRIX DU DESIGN une licence sans redevances, irrévocable, perpétuelle, mondiale, non-exclusive et entièrement sous-licenciable pour utiliser, reproduire, publier, afficher, et exploiter autrement tout matériel soumis, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, y compris à des fins promotionnelles ou de marketing ; et de permettre à des tiers de publier tout contenu sur leurs plateformes en association avec nous.

RENSEIGNEMENTS

Pour toute demande de renseignement concernant le concours, les catégories, les documents de présentation ou pour réponse à toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec :

T 450 651-3630
info@int.design